Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212202576-20260202-2026_001-DE

Département
Côtes d'Armor

Nombre de membres en exercice	présents	procurations
10	08	00
Date de la convocation		Date d'affichage
27.01.2026		27.01.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE QUEMPERVEN
****
SÉANCE DU 02 FÉVRIER 2026
****

L'an deux mille vingt-six, le deux Février à 20h30, à la mairie de Quemperven, 12, rue de la mairie, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Laurent RANNOU, Maire de Quemperven, après convocation adressée individuellement à chaque Conseiller, le 27 Janvier 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. RANNOU L., NUSSBAUM P., LE FOLL P., TRÉMEL Jacques., LE BIHAN M., LAURENT A., TREMEL Julien., CROS F.

ÉTAIENT ABSENTS : M. Yves MALLO et Mme Marion BRYCHE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Fanny CROS

****

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 08 DÉCEMBRE 2025

N°01/26/9.1

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de faire part de ses remarques pour le procès-verbal du 08 décembre 2025 et le soumet au vote.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 08 décembre 2025.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE
Le Maire
Laurent RANNOU

MAIRIE DE QUEMPERVEN (Côtes-d'Armor)